

VILLENEUVE LA DONDAGRE

Printemps été 2015

infos

n°22

Sommaire

- page 2 : Edito
- page 3 : Infos de début d'année
- page 4 : Compte rendu du 23 mars
- page 6 : Budget
- page 8 : Votre commune
- page 9 : Cet hiver à Villeneuve
- page 11 : Agenda
- page 12 : Infos pratiques



GÂTINAIS EN BOURGOGNE



Chères Administrées, chers Administrés

Cela fait juste un an que nous sommes en place et nous venons de voter pour une première fois les budgets, dont le fonctionnement avec ses dépenses obligatoires. Notre objectif est d'améliorer la vie de notre village sans augmenter les impôts.

Pour le budget investissement qui lui, est en hausse, nous avons eu recours à un emprunt pour les prestations et projets de mes huit conseillers et moi-même.

La première réunion publique a eu lieu, les explications de nos projets suivis d'un échange constructif avec le public, a rendu cette réunion, à notre avis, positive.

Dans les prochains mois, nous attendons les réponses de l'administration concernant les financements de nos projets, dès acceptation, ceux-ci démarreront aussitôt.

Jean-François Alliot

LE FLEURISSEMENT, C'EST PARTI !

Comme en 2014, nous réitérons la participation de notre commune au Concours de fleurissement et d'embellissement de l'Yonne. Notre action, aujourd'hui, est d'une part, embellir notre église par le biais d'un parterre d'hortensias et d'autre part, fleurir l'arrêt de bus par des jachères fleuries. Le jury départemental de fleurissement visitera notre commune entre le 23 et le 25 juillet prochain.



Comité de rédaction :

Jean-François Alliot - Nathalie Thiriau, Pascal Pompon - Christophe Chaila.

Conception réalisation : Pascal Pompon

Impression : Imprimerie Barré à Collemiers

Photos : Pascal Pompon

INFOS DE DEBUT D'ANNÉE



VOEUX DU MAIRE

Monsieur le Maire, Jean-François ALLIOT accompagné de son Conseil Municipal, ont présenté leurs vœux aux dondagrois et dondagroises, en la présence de Mme. Annelore RABAUD, ancien maire, et Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE, Sénateur de l'Yonne, vendredi 09 janvier 2015 au Foyer communal, avant de dresser le bilan de l'année 2014 et les projets 2015. La cérémonie s'est ensuite prolongée par un moment de convivialité.



ELECTIONS DÉPARTEMENTALES DE MARS 2015



Le Sénateur Jean-Baptiste Lemoigne, a été le premier conseiller élu, dès le premier tour dans notre canton. Il brigait la présidence, mais le 2 avril, c'est après 3 tours de scrutins, qu'André Villiers fut réélu avec 22 voix pour et 16 voix contre à JBL. Il précisait, «je ne suis pas déçu pour ma personne mais pour les seize personnes qui m'ont suivi et qui avaient envie de porter une parole un peu forte en terme d'efficacité de l'action publique». Ne lui reste qu'un rôle «d'aiguillon dans cette majorité», reconnaît le sénateur, plombé par la loi sur le non-cumul des mandats.

CHOIX DE LA FUTURE CAPITALE DE LA NOUVELLE RÉGION

Le Maire a fait part au conseil municipal d'un courrier de M. GENTIS, Conseil Régional et de M. DE RAINCOURT, Sénateur de l'Yonne concernant le choix de la capitale de la nouvelle région Bourgogne Franche Comté. Deux villes sont candidates, Dijon et Besançon. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet le choix de Dijon pour sa proximité avec notre département.



Les prochaines élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015

Compte-rendu Municipal

Du 23 mars 2015

L'an deux mil quinze le vingt-trois mars à dix-neuf heures quinze minutes, Le Conseil Municipal de la commune de Villeneuve la Dondagre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François ALLIOT, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : TRAVERS Céline, SALLIQUES Christophe, POMPON Pascal, THIRIAU Nathalie, MOURRY Vincent, CRUZ Régine, CHAILA Christophe, SALAÛN Laurence et Michel KARPA.

Secrétaire de séance : TRAVERS Céline

Rajout à l'ordre du jour

Vote des taux d'imposition 2015, dématérialisation des actes soumis au contrôle budgétaire et de légalité, formation artificier et vidéo protection.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Le compte rendu de la séance du 2 février est adopté à l'unanimité.

COMMUNE

Vote des taux d'imposition 2015

Le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2015.

Le conseil municipal les fixe comme suit :

- Taxe d'habitation	15.24 %
- Foncier bâti	11.64 %
- Foncier non bâti	34.29 %
- CFE	15.89 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les taux d'imposition 2015.

Dématérialisation des actes soumis au contrôle budgétaire et de légalité

Le Maire expose au conseil municipal qu'à dater du 1er avril 2015 tous les actes soumis au contrôle de légalité et budgétaire seront dématérialisés, puis télétransmis au contrôle de légalité et budgétaire via l'application ACTES et qu'il convient d'acquérir un logiciel.

Le conseil municipal propose un devis de JVS MAIRISTEM pour la somme de :

Investissement : 240.00 € HT
Fonctionnement : 502.00 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis
- autorise le Maire à le signer
- et demande une subvention au titre de la DETR 2015

Stage de formation d'artificier

Le Maire propose au conseil municipal qu'un conseiller municipal reçoive une formation de 2 jours des artificiers aux tirs des artifices de niveau C4-T2-N1. A l'issue de ce stage, une attestation de compétence sera délivrée.

Le Maire propose que M. POMPON effectue ce stage.

Un devis de la Billebaude à Auxerre a été reçu pour la somme de 240 € pour les 2 jours de formation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, les taux d'imposition 2015.

- accepte que M. POMPON effectue le stage
- accepte le devis de 240 € pour les deux jours de formation
- charge le maire de signer tous les documents afférents à cette formation.

Vidéo-protection

Le Maire expose au conseil municipal que pour lutter contre les cambriolages et les dégradations dans le bourg du village et ainsi sécuriser les administrer, il conviendrait d'installer une vidéo protection.

Le Maire propose un devis de HYPERION pour la somme de 32 000 € HT.

Compte-rendu Municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis de HYPERION
- autorise le Maire à le signer
- et demande une subvention au titre de la DETR 2015, au titre de la Réserve Parlementaire, auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Chauffage foyer communal

Le Maire expose au conseil municipal que le chauffage du foyer communal n'est pas adapté et qu'il convient de le remplacer.

Le Maire propose un devis de la SARL Philippe KENAIP pour un chauffage thermodynamique (climatisation réversible) pour la somme de 25 448.55 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis de la SARL Philippe KENAIP
- autorise le Maire à le signer
- et demande une subvention au titre de la DETR 2015, au titre de la Réserve Parlementaire, auprès du Conseil Général et du Conseil Régional,

Compte administratif 2014

(voir graphiques pages suivantes)

Affectation du résultat 2014

Après l'exposé du compte administratif 2014 et du compte de gestion 2014 par le Maire, l'affectation du résultat 2014 se détaille comme suit :

Fonctionnement recettes	78 479.05 €
Investissement recettes	157 600.47 €
article 1068	128 153.47 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve et adopte, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2014

Budget primitif 2015

Fonctionnement dépenses : 305 154.00 € recettes : 329 128.05 €
Investissement dépenses : 511 900.47 € recettes : 512 369.97 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2015.

Déclassement voie ferrée

Le Maire fait part d'un courrier de la commune de Courtenay au sujet du projet de déclassement de la voie ferrée allant de Courtenay à Sens.

Le Maire expose au conseil municipal qu'il serait envisageable de créer un chemin vert sur cette voie désaffectée et d'en acquérir la longueur installée sur la commune.

Le Maire propose d'envoyer un courrier dans ce sens.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte d'acquérir la longueur installée sur la commune et charge le Maire d'envoyer le courrier.
- accepte l'éventuel projet du chemin vert.

Comptes-rendus complets consultables en mairie
+ ceux des 8 décembre 2014 et 2 février 2015

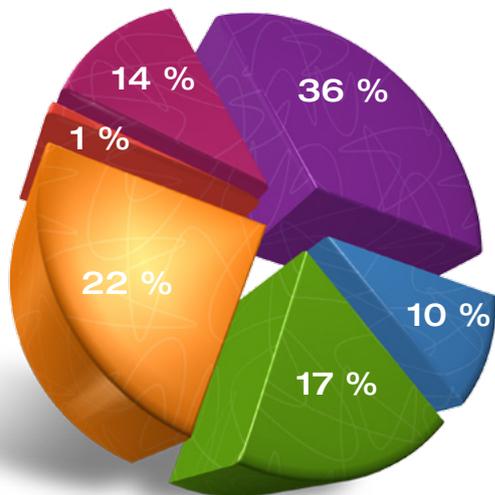


Tout(e) citoyen(ne) peut assister aux différents conseils municipaux.
Voir panneaux d'affichage pour les prochaines dates et horaires

Budget communal - 2015

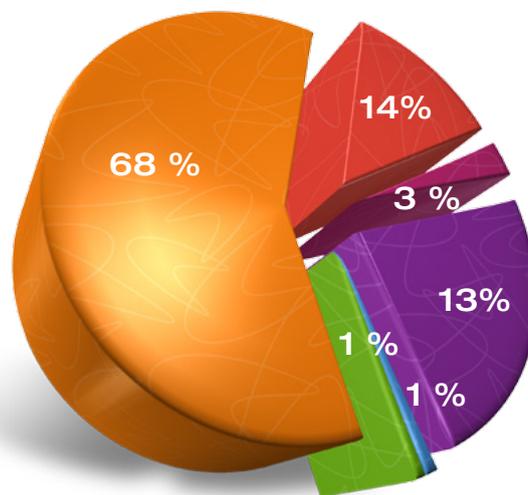
Fonctionnement

Dépenses **303 764 €**



- Charges à caractère général : **107 950 €**
- Charges de personnel : **31 350 €**
- Reversement FNGIR : **52 584 €**
- Charges de gestion : **67 950 €**
- Dotation aux amortissements : **3 380 €**
- Virement section d'investissement : **37 000 €**

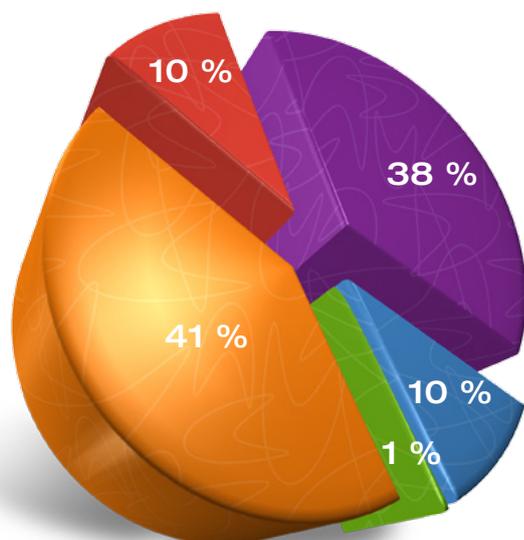
Recettes **329 128 €**



- Excédent de fonctionnement : **78 479 €**
- Remboursement SIVOS : **3 000 €**
- Produits et ventes : **2 380 €**
- Impôts et taxes : **190 082 €**
- Dotation & participation : **45 087 €**
- Autres produits de gestion : **10 000 €**

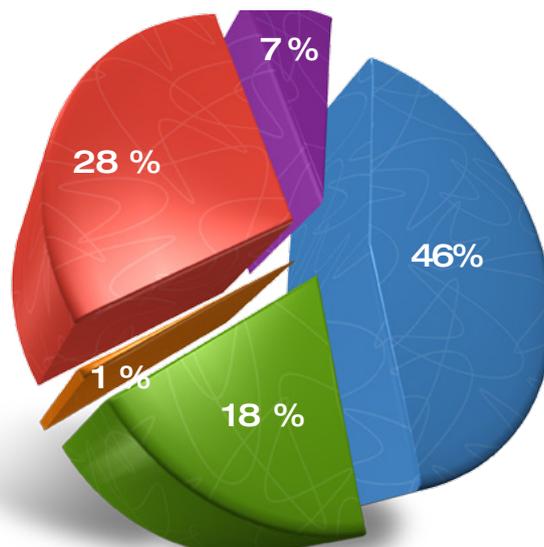
Investissement

Dépenses **511 600 €**



- Déficit investissement reporté : **197 600 €**
- Investissements divers : **49 800 €**
- Immobilisations incorporelles : **1 800 €**
- Immobilisations corporelles : **212 600 €**
- Opération ONA : **51 600 €**

Recettes **511 600 €**

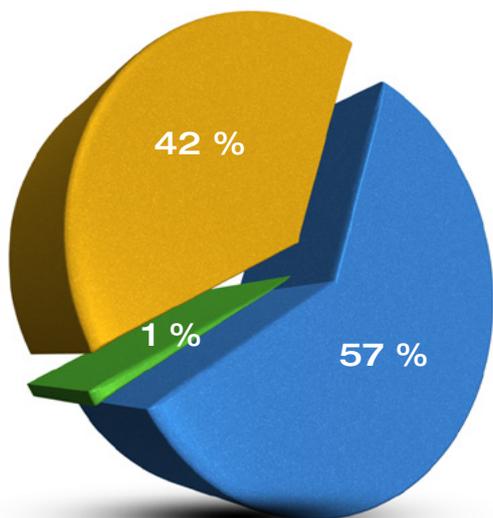


- Virement de la sect. fonct. : **37 000 €**
- Emprunt : **235 000 €**
- Subventions diverses : **90 886 €**
- Amortissement immo. : **3 380 €**
- Dotations fonds réserves : **145 334 €**

Budget d'assainissement - 2015

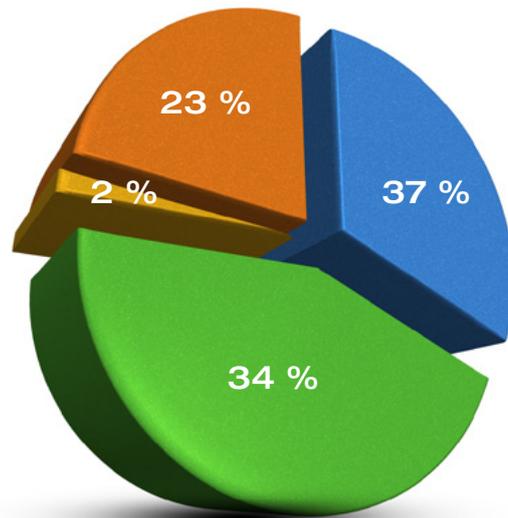
Fonctionnement

Dépenses **44 068 €**



- Administration générale : 18 300 €
- Dotation aux amortissements : 25 168 €
- Intérêts d'emprunt : 600 €

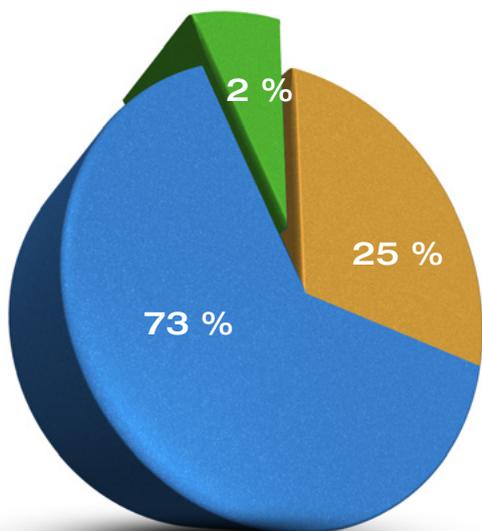
Recettes **58 027 €**



- Taxes de raccordement : 20 000 €
- Excédent antérieur reporté : 21 783 €
- Reprise sur amortissement : 15 244 €
- Prime d'épuration (5 ans) : 1 000 €

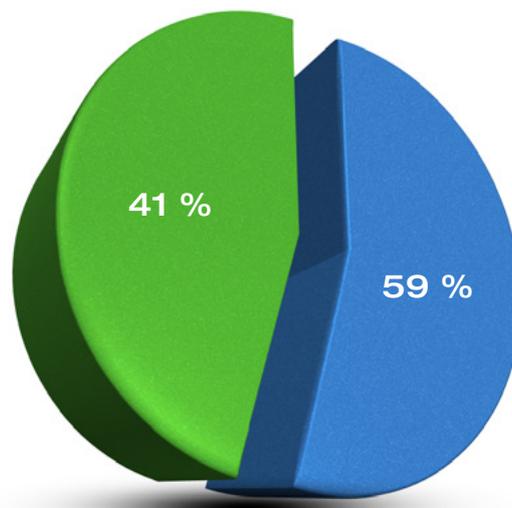
Investissement

Dépenses **61 673 €**



- Reprise de subvention sur amort. : 15 244 €
- Immobilisations corporelles : 45 169 €
- Emprunt et dettes assimilées : 1 260 €

Recettes **61 673 €**



- Solde investissement reporté : 36 505 €
- Amortissement des immobili. : 25 168 €

Données détaillées des budgets disponibles en mairie pour consultation



LA RONDE YONNE 2015

La 2ème édition, organisée par l'USPG qui fêtera cette année ses 40 ans, aura lieu le dimanche 31 mai 2015 à Saint-Valérien, avec un parcours Elite de 61 km (départ 09h45), un parcours Découverte de 17km (départ 12h45) et un parcours Kid's (nouveau 2015) de 6km (départ entre 16h00 et 17h00 dans Saint-Valérien pour les enfants de 6 à 16 ans par équipe de 3 coureurs)

Le parcours Elite, composé de 7 étapes, fera la 1ère étape à Villeneuve la Dondagne (arrivée prévue des coureurs entre 10h10 et 10h42).

Nous vous attendons nombreux pour encourager tous ces coureurs !

Tout au long de cette journée, des démonstrations/animations sportives seront proposées au village Rond'Yonne à Saint-Valérien, par les différentes sections de l'USPG (Badminton, handball, tennis, Aïkido, judo) La section cyclo de l'USPG proposera, pour les plus jeunes, un circuit vélo ludique sur le village Rond'Yonne (les enfants devront être équipés de leur vélo).

LES NUISIBLES

Le groupement intercommunal de défense contre les organismes nuisibles (Gidon) du Gâtinais a tenu son assemblée générale, vendredi 09 mars 2015, à la salle de l'ancienne école de Villeneuve-la-Dondagne, en présence d'Esteban Perreau, chargé de mission Bourgogne.

« Dans l'Yonne, il existe 4 regroupements qui luttent contre les ragondins et les rats musqués, précisait le président Robert Farobbia. Le nôtre compte 25 communes et nous remercions les quinze communes qui nous ont attribué une subvention. »

Quant au bilan, « nous avons pris au total 457 animaux entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014. C'est 141 prises de plus que l'année précédente. Nous avons récupéré 226 queues qui ont été remboursées contre 62 l'année dernière. »



En nombre de prises c'est la commune de Domats qui arrive en tête, avec 157 ragondins.

Le président a rappelé que les piégeurs qui le souhaitent peuvent déposer les queues dans un sac-poubelle fermé et étiqueté, à la mairie de Courtoin, le lundi, de 10 h 30 à 12 heures, à l'exception du mois d'août.

« Avec cette chasse, vous participez à la protection des étangs, des berges et des rivières. Cette lutte permet aussi aux communes de faire des économies sur le budget d'entretien. On ne peut que vous encourager à poursuivre cette tâche indispensable », a déclaré la vice-présidente.

< photo : Annie Ambermont de l'Yonne Républicaine



LA VIVICITÀ

La course pédestre La Vivicità, organisée par l'USPG, (course sur route internationale se déroulant dans plusieurs villes à travers le monde) a eu lieu le dimanche 19 avril 2015 à Fouchères, avec 2 parcours le 4.5 km et le 12 km passant à Villeneuve la Dondagne.

Parmi les participants, un coureur de Villeneuve la Dondagne, est arrivé 12ème sur 63 aux 12 km.

Cet hiver à Villeneuve



LE GOÛTER DE NOËL

Lors du traditionnel goûter de Noël en décembre dernier, les enfants de Villeneuve ont présenté à leurs parents et aux aînés du village, un conte relatant la nuit de Noël. L'après-midi a rassemblé une centaine de personnes où petits et grands ont partagé le goûter de gâteaux et friandises. Pour la première année, enfants et aînés du village ont échangé leurs petits cadeaux faits main.



CONCOURS DES JEUNES TALENTS

Le Comité des Loisirs a profité de la Saint Valentin pour honorer certains jeunes talents des environs de Villeneuve. Connus ou moins connus, ils ont ravi les 150 spectateurs présents. Au fil de la soirée, les spectateurs ont pu déguster les verrines et assiettes préparées par les membres du Comité des Loisirs. Un grand merci également aux bénévoles qui ont permis la réussite de cette soirée **Jeunes Talents 2015**



Camille



Sacha



Trévor



Moderne Pop

Les Mésanges





REPAS DES AÎNÉS

Le repas offert par la municipalité aux aînés de la commune et financé par le centre communal d'action sociale (CCAS) s'est déroulé au Foyer communal, le dimanche 15 mars 2015, 65 personnes dont tous les membres du conseil ont donc pris place autour des belles tables préparées la veille par les élus et le CCAS. Le savoureux repas concocté par le traiteur M. BARRAL, ainsi que l'animation musicale, assurée par nos amis Cloé et Jacky, ont permis à tous de passer une agréable journée.



SORTIE DE PRINTEMPS DU FOYER DONDAGROIS

Ce 7 mai, 26 personnes du Foyer Dondagrois, accompagnées d'un beau soleil, ont visité le musée vivant de l'apiculture de Château Renard, ensuite, direction Champignelles pour un bon déjeuner au Relais Poyaudin, puis la journée s'est terminée à l'atelier des Minéraux.

Agenda 2015

Dates clés :

Le Club des Aînés : **tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois**

Le Rallye Vélo du Comité des fêtes : **6 juin**

Le Concours de Pêche : **14 juin**

Le **14 Juillet**, Fête et feu d'artifice

Le Fête de Saint-Loup : **6 septembre**

Le Vide Grenier du Comité de la Pêche : **13 septembre**

La Fête d'Halloween : **31 octobre**

La Fête de Noël avec les enfants du Village : **19 décembre** (sous réserve)

Elections régionales les 6 et 13 décembre 2015



Ateliers du mercredi 2015

Ateliers du mercredi pour les enfants de 3 à 12 ans.

Nos horaires : de 15h à 18h

Salle de l'ancienne école (derrière la mairie)

Sont proposés, des jeux, des promenades, du travail manuel, de la cuisine, du jardinage pédagogique, découverte de la nature, déco salle, musique et chants...

Fête d'Halloween, préparation du spectacle de Noël, etc.

Les ateliers sont maintenus pendant les vacances scolaires (sauf été et Noël)

Tarif : 1 € la séance par enfant.

Besoin d'information, contact : **Régine 03 86 86 09 65**



Après-midi des Aînés

les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois

Salle de l'ancienne école

Besoin d'information, contact :

Janine Tissier : 03 86 86 00 48

Cours de Yoga

lundi et jeudi de 18h à 19h- Salle communale

Besoin d'information, contact :

Michel Karpa : 03 86 86 00 38



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 16h30 à 18h30
Vendredi : 10h30 à 12h30

Permanence : tous les derniers samedis du mois :
10h00 à 12h00
Fermeture au mois d'août

Tél : 03 86 86 02 01 - Fax : 03 86 86 21 34
mairie-de-villeneuve-la-dondagr@wanadoo.fr

En cas d'urgence,
contactez M. ALLIOT au 06 14 65 21 71



Etat Civil

Madame JAUNOT Eliane
décédée dans sa 83ème année
le 10 décembre 2014

Madame TISSIER Suzanne
décédée dans sa 95ème année
le 24 avril 2015

Urgences

SAMU : **15** - Pompiers : **18** - Police /gendarmerie : **17**
Appel d'urgence à partir d'un portable : **112**
Les pharmacies de garde : **3237**
Dépannage Elec. Chéroy/Saint-Valérien : **09 72 67 50 89**
Allo Enfance Maltraitée : **119**
Allo France Alzheimer : **0 811 112 112**
SOS Drogue Alcool Tabac Info Service : **0 800 23 13 13**

Nos médecins

Docteur DIGUE - 16 grande rue - Egriselles le Bocage
Docteur EBOLI - Mairie - 27 place du général de Gaulle - Chéroy
Docteur GIBERT - 2 rue Jean Moulin - Chéroy
Docteur HEBRAS - 45 grande rue - Nailly
Docteur LECONTE-OTTENWALTER - 5 place de l'église - Domats
Docteur POPOVICI - 43 rue de la république - Saint-Valérien

Coordonnées Ecoles du regroupement

Ecole d'Egriselles le Bocage :
Maternelle : **03 86 86 06 31**
Elémentaire : **03 86 86 03 17**
Ecole de Cornant : **03 86 86 20 66**
Ecole de Subigny : **03 86 88 83 60**

Les repas sont préparés à la cuisine centrale d'Egriselles
le Bocage pour les 3 salles de cantine :
- Egriselles et Subigny (Tél/Répondeur : 03.86.86.08.65)
- Cornant (Tél/Répondeur : 03.86.86.04.79)



Rappel



BIEN TRIER...



Les bons gestes : bien vider les emballages, ne pas laver
les emballages, ne pas emboîter les emballages.

Dr Jean-Luc DINET

Présidents SOS Médecins Sens

03 86 86 00 01
03 86 97 22 22
03 86 97 50 04
03 86 97 02 77
09 72 43 30 03
03 86 88 60 12

Consultation médicale tous les
jours de 20h à 23h au 23, boulevard
de Verdun à Sens.

NUMERO NATIONAL : **36 24**
sos.medecinssens@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Déchèterie :

L'Eté (du 01 avril au 30 septembre)
Les lundis et samedis de **9h à 12h** et de **14h à 18h**
Le mercredi de **9h à 12h** à Fouchères
et de **14h à 18h** à Chéroy
Le vendredi de **9h à 12h** à Chéroy
et de **14h à 18h** à Fouchères
Fermeture mardi, jeudi, dimanche et jours fériés
L'Hiver (du 01 octobre au 31 mars)
Identiques aux horaires d'été sauf
fermeture les soirs à **17h**.

